

Indépendants et PME démunis face aux impayés

Les entreprises multiplient les cris d'alerte au gouvernement concernant les retards de paiement. Particulièrement impactés, les indépendants et les petites sociétés craignent d'y laisser leurs plumes.

Temps de lecture : minute

8 avril 2020

Depuis son lancement en 2017, Shine est devenue l'une des néobanques qui comptent pour les indépendants et les petites entreprises. Soucieuse de connaître l'impact du Covid-19 et du confinement sur sa typologie de clients, la startup a mené un sondage auprès de ces derniers. Et le constat est assez attendu : malgré les appels du gouvernement à la solidarité, les indépendants et les petites entreprises tirent la sonnette d'alarme.

Frappés par une baisse de leur chiffre d'affaires, rapporté à zéro pour certains, indépendants et TPE doivent faire face à une autre épidémie, les mauvais payeurs. Depuis le début de la crise, leur nombre semble s'être multiplié. Ainsi, d'après l'étude réalisée par Shine, 48% des indépendants souffriraient de retards de paiement de plus de 30 jours, un chiffre qui dépasse même les 50% pour les TPE de plus de vingt salariés. Et les sommes engagées ne sont pas anodines. Dans plus de la moitié des cas, les factures, engagées auprès d'un ou plusieurs clients, dépassent les 2000 euros. Dans 17% des cas, la note s'élève même à plus de 10 000 euros, de quoi grever la trésorerie d'un indépendant comme d'une TPE.

Cette situation met réellement en péril ces petites structures dont la trésorerie et les liquidités sont loin d'être infinies. Sans ou avec très peu de revenu du fait de la crise, elles doivent, elles aussi, payer leurs propres fournisseurs. Ainsi, malgré les appels à la "solidarité" du gouvernement, 45% des indépendants et des TPE interrogés craignent de baisser définitivement le rideau si un règlement de leurs créances ne s'opère pas rapidement.

Des dirigeantes et dirigeants qui se sentent seuls face à la situation

Face à cette situation, les dirigeantes et dirigeants d'entreprise se sentent bien démunis. Leur première arme, la relance, ne semble pas vraiment porter ses fruits. Dans plus de 7 cas sur 10, aucun paiement n'intervient. Un constat qui rejoint celui d'Alexandre Bardin, de Rubypayeur, dont les dossiers résolus en phase amiable ont chuté de 80 à 30% depuis le début mars.



À lire aussi

Entreprises, attention à la rétention de trésorerie !

L'échec des discussions avec leurs débiteurs plombent le moral des interrogés, 30% seulement d'entre eux pensant qu'ils seront rapidement payés. Les indépendants et les TPE, dont les moyens financiers sont d'autant plus limités en période de crise, hésitent généralement à se lancer dans une procédure de recouvrement. Et même s'ils décidaient d'entamer ces démarches, la fermeture des tribunaux ne leur permettrait pas de récupérer les sommes engagées dans un futur proche.

Au final, 42% des dirigeants interrogés expliquent ne pas savoir vers qui se tourner pour résoudre leur problème. Le reste du panel compte sur les mesures prises par l'État (garantie de prêt, chômage partiel, gel des loyers...) pour les aider à surmonter cette mauvaise passe.

Pour les aiguiller dans cette période pour le moins nébuleuse, [Shine](#) a décidé de mettre à leur disposition un simulateur pour savoir si leur entreprise est éligible au fonds de solidarité ainsi qu'un site ad hoc répertoriant toutes les aides susceptibles de s'offrir à elle et un outil de simplification des relances.

La situation de faiblesse dans laquelle se retrouvent les indépendants et les PME souligne la précarité de leur statut. Encouragés par le gouvernement, les statuts de micro et d'auto-entrepreneurs pourraient bien subir un véritable revers avec le Covid-19, poussant ainsi l'État à revoir leur protection. Souvent négligées, les petites structures constituent pourtant une part importante des entreprises françaises et leur chute pourrait toucher, par effet domino, des pans entiers de l'économie.

